



**Ecole Supérieure spécialisée dans l'alternance,
partenaire des entreprises depuis 40 ans**



**Ensemble,
révélons les
talents dont
votre entreprise
à besoin
aujourd'hui
et demain.**

**BTS - BACHELOR - MASTER
EN ALTERNANCE**

**COMMUNICATION
MARKETING**

**COMMERCE
VENTE**

**RESSOURCES
HUMAINES**

**GESTION
MANAGEMENT**

**ACHATS
APPRO.**

**ENVIRONNEMENT
QUALITÉ**

Pourquoi choisir l'ESCCI ?

- # Expert de l'alternance : 40 ans d'expérience
- # Une organisation agile capable de vous proposer des solutions en lien avec vos besoins
- # Une équipe disponible, réactive et facilitatrice
- # Des formateurs professionnels engagés dans la réussite de leurs apprentis
- # Un partenariat entreprises-alternants-école 100% gagnant
- # 92% de réussite aux examens



Nos services aux entreprises :

L'ESCCI délivre un accompagnement renforcé auprès de ses entreprises partenaires, tout au long du parcours de recrutement et d'alternance :

- ✓ Conseil sur vos besoins en recrutement d'alternants
- ✓ Définition des missions selon vos enjeux
- ✓ Sélection de candidats, accès à la CVthèque
- ✓ Accompagnement dans les démarches, notamment administratives via la rédaction du contrat
- ✓ Accompagnement des tuteurs (réunion de rentrée, conseil 5j/7, formation...)
- ✓ Visite de suivi en entreprise (présentiel, distanciel)
- ✓ Suivi de la satisfaction tout au long du parcours
- ✓ Participation des tuteurs aux jurys d'examens
- ✓ Organisation de job dating
- ✓ Valorisation de la marque employeur

L'accompagnement ESCCI sur-mesure :

- 01 Définition des besoins de l'entreprise
- 02 Définition du profil de candidat, de la formation et des missions
- 03 Mise en relation entre candidats et entreprises
- 04 Recrutement de votre alternant et rédaction du contrat
- 05 Accompagnement tout au long de la formation

#

Alternance, ce qu'il faut savoir sur les 2 contrats :



Contrat d'apprentissage :

- CDD ou CDI
- Durée minimale : 6 mois
- Durée maximum : 3 ans
- Rémunération : entre 27% et 100% du Smic suivant l'âge et le niveau d'études
- Âge : de 16 à 29 ans ; pas d'âge limite pour les candidats en situation de handicap
- 45 jours de période d'essai (jours travaillés dans l'entreprise)



Contrat de professionnalisation :

- CDD ou CDI
- Durée minimale : entre 6 et 12 mois
- Durée maximum : 36 mois selon situation
- Rémunération : entre 55% et 100% du Smic suivant l'âge et le niveau d'études
- Âge : de 16 ans à après 30 ans
- Période d'essai d'1 mois



Vous avez un besoin en recrutement en alternance ? L'ESCCI vous accompagne à chaque étape.

L'ESCCI forme des apprenants du Bac+2 au Bac+5 dans six filières d'expertise. Dotés de compétences variées et de responsabilités adaptées aux enjeux des entreprises du territoire, les alternants contribuent activement à leur développement.

L'équipe des Chargés de Relations Entreprises de l'ESCCI vous accompagne dans l'analyse de vos besoins et vous propose des profils adaptés à vos attentes.



La force d'un réseau régional d'entreprises partenaires :



Pourquoi recruter en alternance ?

- # Renforcer ses équipes
- # Intégrer de nouvelles compétences
- # Former pour demain
- # Missionner sur un projet
- # Bénéficier des avantages financiers...

#ESCCI

École Supérieure
ALTERNANCE

RECRUTEZ NOS BTS -
BACHELOR - MASTER
EN ALTERNANCE

92%

de réussite aux examens

91%

d'insertion dans l'emploi
6 mois après diplôme

700

alternants par an

2 000

entreprises partenaires au
sein du réseau CCI

10 000

Un réseau d' alumni
engagés par les
entreprises du territoire



Chrystel LE CLECH
chrystel.leclech@escci.fr
06 76 33 32 30



Marie CHIROL
marie.chirol@escci.fr
07 61 31 30 28



Océane COLMART
oceane.colmart@escci.fr
07 64 87 48 95

**L'équipe ESCCI vous accompagne pour révéler
les talents dont votre entreprise a besoin**



CAMPUS 1 EVREUX PARC
Parc d'activités de la forêt
461 rue Henri Becquerel
27000 Evreux



CAMPUS 2 EVREUX CENTRE
7 rue du Chantier
27000 Evreux

02 32 28 70 50



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

www.escci.fr

